



**PREFET  
DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N°R32-2025-634

PUBLIÉ LE 11 DÉCEMBRE 2025

# Sommaire

## **Agence Régionale de Santé Hauts-de-France /**

R32-2025-11-13-00018 - Arrêté DOS-GRHH-2025-131 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de LE CATEAU-CAMBRESIS (Nord) (3 pages)

Page 3

R32-2025-12-11-00019 - Arrêté DOS-GRHH-2025-146 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de l'arrondissement de MONTREUIL (Pas-de-Calais) (3 pages)

Page 6

**ARRETE DOS-GRHH-2025-131  
MODIFIANT LA COMPOSITION NOMINATIVE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE  
DU CENTRE HOSPITALIER DE LE CATEAU-CAMBRÉSIS (NORD)**

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ HAUTS-DE-FRANCE**

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L.6143-5, L.6143-6, et R.6143-1 à R.6143-4 ;

Vu l'ordonnance n°2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret n° 2016-1265 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Hauts-de-France ;

Vu le décret du 02 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France (M. Hugo GILARDI) ;

Vu l'arrêté DOS-SDES-GRHH-2020-47 du 13 novembre 2020 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de Le Cateau-Cambrésis (Nord) ;

Vu les désignations par les collectivités territoriales et les établissements publics de coopération intercommunale, chacun en ce qui les concerne, de leurs représentants ;

Vu les désignations des représentants du personnel ;

Vu les appels à candidatures organisés par l'agence régionale de santé Hauts-de-France du 09 avril 2025 au 09 juin 2025, visant à renouveler l'ensemble des sièges du collège des personnalités qualifiées, pour un nouveau mandat de cinq ans ;

Vu l'appel à candidatures permanent organisé par l'agence régionale de santé Hauts-de-France le 1<sup>er</sup> août 2025 ;

Vu les candidatures reçues ;

Vu les désignations par Monsieur le Préfet du Nord concernant les catégories de personnalités qualifiées relevant de sa compétence ;

## **ARRETE**

### **Article 1er :**

A compter du 13 novembre 2025, la composition du conseil de surveillance du centre hospitalier de Le Cateau-Cambrésis est celle fixée en annexe 1.

### **Article 2 :**

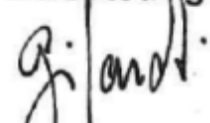
Un recours contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de l'Etat en Hauts-de-France.

### **Article 3 :**

Le directeur de l'offre de soins de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France et le directeur du centre hospitalier de Le Cateau-Cambrésis, sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lille, le 13 novembre 2025

**Le Directeur général**



**Hugo GILARDI**

## **ANNEXE 1 (ARRETE DOS-GRHH-2025-131)**

### **COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**

#### **Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :**

##### **1°/ en qualité de représentant des collectivités territoriales**

- Monsieur Serge SIMÉON, Maire de Le Cateau-Cambrésis, commune siège de l'établissement ;
- Monsieur Denis COLLIN, représentant de la communauté d'agglomération du Caudrésis-Catésis ;
- Madame Sylvie CLERC-CUVELIER, représentante du Président du conseil départemental du Nord.

##### **2°/ en qualité de représentant du personnel**

- Monsieur le docteur Romain LECOMTE, représentant de la commission médicale d'établissement ;
- Madame Delphine QUINCHON, représentante de la commission de soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques ;
- Madame Séverine LEPEZ, représentante désignée par les organisations syndicales

##### **3°/ en qualité de personnalité qualifiée**

- Monsieur Jean-Michel LEVENT, personnalité qualifiée désignée par le directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;
- Monsieur Bertrand BAUDUIN (association de défense des consommateurs et des usagers « Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV)), et Monsieur Michel MAGDZIAK (union départementale des associations familiales du Nord), représentants des usagers désignés par le Préfet du Nord.

**ARRÊTÉ DOS-GRHH-2025-146  
MODIFIANT LA COMPOSITION NOMINATIVE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE  
DU CENTRE HOSPITALIER DE L'ARRONDISSEMENT DE MONTREUIL (PAS-DE-CALAIS)**

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ HAUTS-DE-FRANCE**

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L.6143-5, L.6143-6, et R.6143-1 à R.6143-4 ;

Vu l'ordonnance n°2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret n° 2016-1265 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Hauts-de-France ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France – M. GILARDI Hugo ;

Vu l'arrêté DOS-GRHH-2025-89 du 1<sup>er</sup> octobre 2025 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier de l'arrondissement de Montreuil (Pas-de-Calais) ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 23 octobre 2025 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu les désignations par les collectivités territoriales et les établissements publics de coopération intercommunale, chacun en ce qui les concerne, de leurs représentants ;

Vu les désignations des représentants du personnel ;

Vu l'appel à candidatures permanent organisé par l'agence régionale de santé Hauts-de-France le 1<sup>er</sup> août 2025 ;

Vu les candidatures reçues ;

Vu les désignations par Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais concernant les catégories de personnalités qualifiées relevant de sa compétence;

## **ARRÊTE**

### **Article 1<sup>er</sup> :**

A compter de la date du présent arrêté, la composition du conseil de surveillance du centre hospitalier de l'arrondissement de Montreuil est celle fixée en annexe 1.

### **Article 2 :**

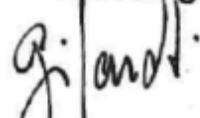
Un recours contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication au recueil des actes administratifs de l'Etat en Hauts-de-France.

### **Article 3 :**

Le directeur de l'offre de soins de l'agence régionale de santé Hauts-de-France et le directeur du centre hospitalier de l'arrondissement de Montreuil, sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lille, le 11 décembre 2025

**Le Directeur général**



**Hugq GILARDI**

**COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**

**Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :**

**1° en qualité de représentants des collectivités territoriales**

- Monsieur Claude COIN, maire de la commune siège de l'établissement, et Monsieur Bruno COUSEIN, représentant la commune de Berck-sur-Mer ;
- Monsieur Claude VILCOT et Monsieur Jean-Marie MICHAULT, représentants de la communauté d'agglomération des Deux Baies en Montreuillois ;
- Madame Blandine DRAIN, représentante du Président du conseil départemental du Pas-de-Calais.

**2°/ en qualité de représentant du personnel**

- Madame le Docteur Charlotte GERARD et Monsieur le Docteur François DUPRIEZ, représentants de la commission médicale d'établissement ;
- Monsieur Bertrand RENGARD, représentant de la commission de soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques ;
- Monsieur Samuel LEBORGNE et Madame Anne-Sophie BERNARD, représentants désignés par les organisations syndicales.

**3°/ en qualité de personnalité qualifiée**

- Madame Marie-Jeanne PRUVOT et Madame Régine TRIBOUT, personnalités qualifiées désignées par le directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France
- Monsieur Pierre DUCROCQ, personnalité qualifiée désignée par le préfet du Pas-de-Calais ;
- Madame Sylvie HOULIERE (association des paralysés de France – France handicap) et Monsieur Thierry FAUCHATRE (union départementale des associations familiales du Pas-de-Calais), représentants des usagers désignés par le Préfet du Pas-de-Calais.